



Cette fiche documentaire a été réalisée avec la collaboration de M. Amadou Issoufou.

Afrique Verte
12/20 rue Voltaire,
93 100 Montreuil - France
Tel : 01.42.87.06.67
Fax : 01.48.58.88.13
afriqueverte@wanadoo.fr
www.afriqueverte.org



Grenier Mossi, Burkina Faso

«Non seulement on paie cher les céréales vendues par le commerçant, mais on doit se plier à sa volonté. Lors des réunions au village, s'il donne un avis avec lequel on n'est pas d'accord, on n'ose pas le contredire, de peur qu'il exige le paiement immédiat de sa créance».
Propos de M. Sawadogo,
Paysan du Burkina Faso.

Les Banques de céréales

La Banque de Céréales villageoise est une réserve de céréales, constituée au moment des récoltes et gérée par une organisation paysanne villageoise, conservée et stockée en vue d'être revendue à un prix compétitif aux membres de l'organisation lorsque les céréales deviennent rares et chères sur le marché national.

Au Sahel, excepté le riz produit en zone irriguée ou inondée, la production céréalière est essentiellement une culture pluviale. La majeure partie des superficies cultivables en mil ou sorgho se trouve en zone sahélo-soudanienne, c'est à dire dans une région à pluviométrie faible et aléatoire (entre 400 et 700 mm de pluie par an). Par ailleurs, les potentialités en superficies irrigables ne sont que peu mises en valeur. Ainsi, on peut dire que la production céréalière dépend des aléas de la pluviométrie.

Le Mali, le Niger et le Burkina, pays sahéliens, connaissent différentes zones climatiques : les régions au Sud de ces pays ont un climat soudanien (800 mm de pluie) et les récoltes y sont souvent excédentaires. Les régions septentrionales connaissent un climat sahélien sec, voire saharien, les récoltes y sont chroniquement déficitaires.

La saison des pluies, ou hivernage, dure 4 à 5 mois (juin à octobre). Les récoltes se font d'octobre à décembre. En général, le prix des céréales est peu élevé après les récoltes, puisque l'offre est abondante. Puis, avec l'avancement de la saison, l'offre diminue et les prix augmentent. Certaines années, les stocks sont épuisés avant la récolte suivante, c'est ce qu'on appelle la période de soudure.

CONTEXTE

Depuis les années 1970, le Mali, le Burkina Faso et le Niger, comme tous les pays sahéliens, sont victimes d'aléas pluviométriques occasionnant de mauvaises productions céréalières, engendrant elles-mêmes des déficits alimentaires relativement chroniques, parfois sévères.

De 1970 à 1980, en réponse à ces crises, les gouvernements ont développé différentes stratégies visant à atténuer les disettes et à améliorer la sécurité alimentaire : libéralisation du marché céréalière et promotion des Banques de Céréales.

A leur création, les banques de céréales ont été perçues comme un frein possible à la fluctuation capricieuse des prix des céréales, régie en grande partie par les commerçants, surtout pendant les périodes de soudure. Elles devaient être « la » solution permettant de réguler l'approvisionnement des zones déficitaires.

Si, à l'origine, les populations ont mis beaucoup d'espoirs dans ce type de structure, force est de constater que la plupart d'entre elles ne sont pas fonctionnelles aujourd'hui. Pourtant, d'importants efforts ont été consentis par les autorités des trois

pays, mais aussi par des ONG ou même des initiatives privées, pour que les banques de céréales deviennent les outils de la sécurité alimentaire.

Depuis sa création en 1990, Afrique Verte a entrepris de redynamiser les banques de céréales, en renforçant les capacités des opérateurs, en particulier par des formations visant la structuration et la professionnalisation des organisations paysannes.

Les stratégies de sécurité alimentaire

Des années 70 à nos jours, au Sahel, des mécanismes et stratégies ont été mis en place dans le cadre de la sécurité alimentaire :

- Au niveau sous régional, le CILSS (Comité Inter Etats de Lutte contre la Sécheresse au Sahel) a été créé, il favorise les réflexions stratégiques au niveau de 9 Etats sahéliens.
- Au niveau des Etats, les gouvernements ont monté des offices céréalières.
- Au niveau villageois, des Banques de Céréales ont été créées par la société civile avec l'appui des partenaires au développement.

A la fin des années 1980, la problématique de la sécurité alimentaire a pris une dimension considérable, suite à la détérioration de la situation alimentaire et nutritionnelle d'une frange importante de la population sahélienne. La sécurité alimentaire est devenue une priorité au sein des politiques sahéliennes, ce qui a entraîné la libéralisation et la privatisation du marché céréalière. Entre 1981 et 1985, la plupart des pays sahéliens se sont lancés dans un vaste chantier de restructuration des marchés céréalières locaux, espérant les résultats suivants :

- Le relèvement du prix des céréales au producteur, pour générer une amélioration du pouvoir d'achat des paysans et à terme, une augmentation de la production.
- La libéralisation du commerce des céréales, pour un approvisionnement plus fluide des marchés.
- Le recentrage du rôle de l'Etat, pour résorber les déficits publics.

La restructuration des marchés céréalières a été suivie par celle des approvisionnements, concrétisée par le désengagement des services de l'Etat dans la fourniture des intrants, dans la transformation et la commercialisation des productions céréalières. Les gouvernements ont été finalement confinés à la mise en œuvre de la recherche et du conseil aux agriculteurs.

Ces dernières années, la situation alimentaire s'est

QU'EST-CE QU'UNE BANQUE DE CÉRÉALES TRADITIONNELLE ?

Un outil visant à améliorer la sécurité alimentaire au niveau local.

La Banque Céréalière est un dispositif décentralisé de sécurité alimentaire, organisé et géré par les agriculteurs au niveau du village. C'est un outil de développement local qui permet d'associer la participation populaire à la lutte contre l'insécurité alimentaire.

La Banque Céréalière collecte et achète les céréales, les stocke, les conserve puis les revend aux populations en période de soudure à prix non spéculatif, assurant ainsi l'approvisionnement céréalière du village et sa sécurité alimentaire.

L'achat des céréales est réalisé après les récoltes auprès des producteurs excédentaires, sur fonds propres ou obtenus par crédit auprès des systèmes de financement décentralisés.

Les BC recherchent différentes sources de financement pour collecter les céréales : auprès des banques financières classiques, des institutions de micro-finance et des projets ou ONG de développement qui pratiquent des taux d'intérêt plus intéressants.

Afrique Verte a initié, seule ou en partenariat avec différentes structures de micro-finance au Niger, au Burkina et au Mali, la mise en place d'un dispositif de financement pour les OP adapté au contexte céréalière. Ce système passe par le placement d'une caution auprès de caisses

d'épargne et de crédit locales, avec un taux d'intérêt de l'ordre de 12% par an. Les bénéficiaires suivent une formation pour une meilleure gestion des fonds empruntés.

Les prix pratiqués à la vente par la banque céréalière doivent être inférieurs à ceux du marché; la vente doit se faire prioritairement aux membres de la BC et aux nécessiteux du village. Les modalités de crédit et la fixation des quotas sont définis dans une politique sociale villageoise. Le crédit aux membres peut se faire en nature. Par exemple pour 100 kg de prêt, on remboursera 110 kg, donc 10%.

Cette façon de gérer les banques de céréales a montré ses limites qui ont souvent été à la base de leur déclin.

En particulier, l'achat à la récolte et la vente en période de soudure en rotation unique ne permet pas de résoudre les besoins permanents d'approvisionnement des populations, ce qui justifie leur désintérêt.

De plus, les périodes de soudure ne se ressemblant pas, une chute des prix à cette période entraîne des ventes à perte pour la BC, ce qui compromet l'activité les années suivantes par manque de fonds.

améliorée au Sahel. Le Burkina, Niger et Mali produisent en année normale assez de céréales locales (mil, sorgho) pour répondre aux besoins de leurs populations. Le blé et le riz, constituent l'essentiel des importations céréalières.

LES CAUSES DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE

L'insécurité alimentaire est la conséquence de différents facteurs conjugués :

- La baisse des rendements, essentiellement due à l'irrégularité et l'insuffisance des pluies, à l'appauvrissement des sols et à la pression foncière (conséquence de la croissance démographique entraînant une réduction des jachères).
- La crise économique diminuant les revenus déjà aléatoires des populations, explique la paupérisation des sahéliens, leurs difficultés d'approvisionnement et la surexploitation des ressources naturelles.
- Les Etats se sont désengagés de l'encadrement du monde rural avec les programmes d'ajustements structurels. Les offices céréalières ont été liquidés et remplacés par des sociétés de gestion des stocks de sécurité alimentaire pour les interventions d'urgence. La libéralisation du marché céréalière a entraîné une concurrence déloyale entre les céréales sahéliennes et celles des pays industrialisés, soutenues par des politiques incitatives (subventions, dumping...).



NB : seules les cultures d'exportation, en particulier le coton, bénéficient de soutiens conséquents. Les cultures céréalières, pourtant base de l'alimentation et source de revenu pour la majorité de la population, sont délaissées par les Etats.

La conjugaison de ces phénomènes a des conséquences graves sur les économies nationales et la sécurité alimentaire des ménages. Les hommes n'hésitent plus à partir en exode pour tenter d'améliorer le revenu familial et satisfaire les besoins alimentaires ; les femmes restent seules ; leur charge de travail domestique augmente. L'insécurité alimentaire constitue une menace pour les populations ; elle met en danger les programmes conçus pour un développement économique prospère.

Pour résoudre les problèmes de sécurité alimentaire, différentes actions ont été entreprises par l'Etat, les partenaires au développement ou les ONG, parmi lesquelles la création de Banques de céréales qui peuvent être un outil efficace au niveau local.

Les principales céréales produites au Burkina, au Mali et au Niger sont le mil, le sorgho, le maïs, le riz et le fonio.

- **Le mil** est la base alimentaire des sahéliens; il est transformé en farine qui sert à préparer le «tô» (bouillie épaisse très appréciée) ou peut être consommé sous forme de beignets, de couscous...
- **Le sorgho** sert à faire des galettes ou du «tô». Il est aussi transformé en bière locale appelée «dolo». En termes de production et de superficies cultivées, le sorgho est la céréale qui occupe le 5ème rang mondial.
- **Le maïs** est consommé grillé en épis, ou transformé en différentes semoules.
- **Le riz** est surtout cultivé au Mali dans le delta intérieur du fleuve Niger, en zone irriguée.
- **Le fonio** est très prisé au Sahel. Cette fine céréale a une très grande valeur nutritive. Elle est même

PARTICULARITÉ DES BANQUES DE CÉRÉALES AFRIQUE VERTE AU SAHEL

Un outil visant à améliorer la sécurité alimentaire et l'économie locale



Grenier Dogon, Mali

Tirant expérience du fonctionnement problématique des BC classiques, Afrique Verte innove dans ce domaine en favorisant l'aspect de commercialisation de céréales.

Concrètement, les BC fonctionnent suivant le principe de rotations multiples des stocks : chaque BC achète et vend plusieurs fois au cours de la campagne agricole. Le bénéfice en fin de campagne est la somme des petites marges cumulées sur l'ensemble des rotations. Cela permet aux coopératives de vendre à des prix raisonnables et non spéculatifs, tout en suivant l'évolution du cours du marché céréalier, évitant ainsi d'être victime d'une chute excessive des prix qui compromettrait l'activité.

Après les récoltes, les paysans membres de la BC vendent une partie de leur production à la banque, en contre partie, ils gagnent un peu d'argent pour acheter des produits de base ou subvenir à leurs besoins. Ce stock de la BC constitue une réserve pour la population en période de soudure, mais la Banque peut également revendre des céréales sur d'autres marchés, afin de dégager des bénéfices. Les familles membres peuvent avoir accès à la BC, soit par crédit soit par achat direct à des prix modérés.

Actuellement, avec les nouvelles formes de Banques céréalières, les comités de gestion peuvent solliciter des crédits auprès des institutions financières locales, leur permettant ainsi d'acheter leurs stocks initiaux de céréales. Les BC classiques avaient généralement un fonds de départ sous forme d'aide de l'Etat, d'une ONG ou d'un projet. Aujourd'hui, le financement est sollicité auprès des institutions financières privées (structures de micro-finance) ou étatiques (structures de financement du développement agricole) ou même sur fonds propre.

Les bénéfices dégagés permettent d'entretenir le magasin, de rembourser le crédit contracté au moment de la collecte ou de réaliser des infrastructures villageoises (dispensaires, forages, achat de moulins...). Ils permettent également le renforcement du fonds de roulement de la BC.

OBJECTIFS D'AFRIQUE VERTE DANS LE DOMAINE DES BANQUES DE CÉRÉALES

Afrique Verte intervient pour améliorer la sécurité alimentaire en privilégiant une stratégie participative avec les organisations paysannes et les coopératives. Elle appuie ces groupements dans la constitution des stocks céréaliers et dans leur commercialisation pour :

- Privilégier la décentralisation des stocks de sécurité alimentaire, en incitant les villageois à les gérer en totale responsabilité,

- Soutenir le processus de professionnalisation des paysans en diffusant des formations,
- Développer les économies locales en permettant aux céréaliers sahéliens de vivre de leurs productions.

Afrique Verte répond aux demandes d'appui des associations paysannes et leur laisse l'initiative pour faire fructifier les investissements. Leur autonomie de décision est encouragée. Elles sont un outil économique coopératif servant les intérêts individuels, moyennant une politique optimale des prix concourant à l'amélioration du niveau de vie des populations.

Les Banques Céréalières permettent :

- De renforcer la sécurité alimentaire au Sahel,
- D'assurer la disponibilité de semences appropriées et adaptées aux conditions locales,
- De redistribuer des bénéfices sous forme de salaires ou achats de produits céréaliers qui assurent le financement d'activités économiques,
- D'inciter l'accroissement de la production agricole grâce aux retombées financières de l'écoulement des produits céréaliers à un prix incitatif.

Quelques indicateurs permettent de percevoir l'impact socio-économique des BC :

- l'accès aux céréales facilité pour les familles,
- la réduction des périodes de soudure dans les zones déficitaires car les BC sont presque toujours bien approvisionnées,
- la stabilité des prix des céréales dans les zones déficitaires,
- l'amorce du processus de professionnalisation des BC : évolution de l'offre et de la demande des banques, surtout pendant les bourses initiées par Afrique Verte ; professionnalisation en terme de structuration des BC appuyées par Afrique Verte, amélioration des capacités techniques (volume des transactions céréalières),
- la réalisation d'investissements sociaux et économiques.

FONCTIONNEMENT DES BANQUES CÉRÉALIÈRES

Dans un contexte de libéralisation de la commercialisation des céréales, les BC constituent une source d'approvisionnement pour les gros collecteurs mais aussi un outil de régulation des prix au niveau local. Avec le renforcement des organisations paysannes, les producteurs s'engagent à fournir les Banques en céréales, sur un quota minimum discuté et accepté de tous au préalable. Ainsi les Banques sont alimentées et arrivent à mettre en place très rapidement leurs stocks.

La vente des céréales peut intervenir à tout moment de l'année. Les travaux agricoles sont effectués pendant l'hivernage qui est également la période



Greniers en banco, Niger



Grenier Bobo, Burkina

Note : ces greniers représentent les réserves familiales traditionnelles et non les banques de céréales villageoises qui sont généralement construites en dur (cf: page 4).

de soudure. La vente en hivernage permet d'approvisionner les paysans en semences et en vivres.

Les organes de gestion d'une BC

La gestion d'une Banque céréalière nécessite la mise en place d'un comité de gestion supervisé par son assemblée générale. L'établissement d'un règlement intérieur est un préalable au bon fonctionnement d'une Banque de céréales.

Il faut aussi des connaissances techniques permettant de tenir les documents comptables et de gestion (cahier de caisse, cahier d'achat, cahier des ventes et cahier de crédit).

Formation des responsables de la banque de céréales

Les comités de gestion ont des besoins de formation en comptabilité, gestion commerciale et gestion des stocks. L'alphabétisation fonctionnelle est un préalable. Le niveau de formation de base constitue parfois un point de blocage au bon fonctionnement des organisations paysannes.

Les équipes d'intervention d'Afrique Verte ont une cellule formation visant à renforcer les capacités professionnelles des producteurs.

CRÉATION D'UNE BANQUE DE CÉRÉALES

L'installation d'une BC nécessite une étude de faisabilité pour mieux prévoir sa rentabilité et son efficacité. La BC est créée par des villageois qui



s'associent pour constituer le capital de départ. Il est préférable de l'installer dans le village afin que chacun puisse s'y rendre facilement. Le magasin doit être placé dans un lieu sûr et facile à surveiller. Il existe plusieurs types de constructions: en banco (terre battue de type traditionnel) ou en dur (briques de ciment et toiture en tôles). Il faut également prévoir un équipement minimal: palettes, bascule, balance, calelette, table, chaise et armoire métallique...

Le capital de départ

Le capital de départ peut être constitué de trois façons différentes: par emprunt, par gestion d'un don ou par contributions communautaires. La contribution communautaire peut être en espèces, en nature ou mixte; les trois cas ont leurs avantages et leurs inconvénients.

Il faut choisir le type de capital qui convient le mieux aux réalités socio-économiques de la zone. Il est préférable que les membres participent d'une

façon ou d'une autre à la constitution du capital. Afrique Verte, depuis sa création, a participé au financement des stocks de nombreuses BC, en octroyant des crédits ou en facilitant leur obtention.

L'EXPÉRIENCE D'AFRIQUE VERTE

La quasi-totalité des OP du réseau Afrique Verte dispose d'un fonds pour la réalisation des actions céréalières: fonds propres, crédits bancaires, crédits des institutions décentralisés, etc.



Ils permettent aux OP de constituer: un stock de commercialisation qui fonctionne par rotations (plus important en zone excédentaire) et un stock de sécurité (plus important dans les zones déficitaires), destiné à couvrir les besoins alimentaires en période de soudure.

Au Niger, 2851 BC dont 330 féminines ont été recensées en avril 2002 sur l'ensemble du pays. Les promoteurs de BC sont très nombreux: par exemple, 62 promoteurs dans la région de Tillabéry pour 676 BC! Cette multiplicité des promoteurs s'accompagne d'une multiplication des approches et stratégies, parfois nuisibles aux BC. En 2002, les 2851 BC recensées ont stocké en moyenne 42.491 tonnes de céréales; les tonnages commercialisés par les OP du réseau Afrique Verte grâce aux bourses céréalières ont atteint environ 1.600 tonnes de céréales.

Au Mali, Afrique Verte collabore avec plus de 400 OP à l'échelle du pays qui commercialisent les céréales et disposent de stocks de sécurité. Sur le total des stocks, environ 60% sont destinés à la commercialisation (50 tonnes par OP en moyenne) et 40% constituent le stock de sécurité. Les OP qui fonctionnent uniquement sous la forme de BC au Mali représentent à peu près 25% du total des OP suivies, soit environ 100 BC, situées essentiellement en zone déficitaire (Gao, Mopti et Kayes); elles bénéficient de l'appui conseil des animateurs d'Afrique Verte et reçoivent les formations relatives au fonctionnement et à la gestion des banques de céréales.

Au Burkina, le pays compte environ 2.000 BC dont 800 sont véritablement fonctionnelles, c'est-à-dire réalisant des activités d'achat et de vente de céréales. Les autres sont dans l'impossibilité de travailler par manque de fonds, de magasin ou par inexistence d'un organe de gestion. Afrique Verte Burkina appuie environ une centaine de banques de céréales qui stockent 15 à 30 tonnes de céréales en moyenne et ont commercialisé 1.800 tonnes de céréales pour la campagne 2001-2002.

Moyennes des productions céréalières brutes 1998-2002:

Burkina: 2.774.000 tonnes,
Mali: 2.573.000 tonnes,
Niger: 2.882.000 tonnes.

Prévisions pour la campagne agricole 2003-2004 (qui a connu une pluviométrie exceptionnelle):

Burkina: 3.647.000 tonnes,
Mali: 3.392.000 tonnes,
Niger: 3.619.900 tonnes.

Vous voulez en savoir plus?

01.42.87.06.67

www.afriqueverte.org